



COMPTE-RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR du 20 octobre 2018

Comité directeur

✓ **Présents (19)**

Michel Appriou, Jean-Claude Bénintende (Trésorier), Claude Bredat, Georges Charlon, Jean-Louis Debiée (CND), François Duchesne de Lamotte (Médecin fédéral), Alain Étienne, Évelyne Falaix (CNCV), Jeff Fauchier, Camille Fetel, Véronique Gensac (Présidente), Lydie Ledieu-Foglia, Frédéric Mazzia, Jean-Claude Messmer, Olivier Mouragues, Marc Nossin, Sonia Ouldali, Thomas Sénac (CNP), Gérard Vieux (Secrétaire général).

✓ **Absents excusés ayant donné pouvoir (7)**

Raphaël Acher pouvoir à Olivier Mouragues,
Jean-Louis Coste pouvoir à Jean-Claude Benintende,
Thierry Dufour, pouvoir à Véronique Gensac,
Jean-Marc Galan pouvoir à Sonia Ouldali,
Alain Girard, pouvoir à Véronique Gensac,
Éric Irvoas (APL) pourvoir à Gérard Vieux,
Bénédicte Lavaut pouvoir à Olivier Mouragues

✓ **Démissionnaires (2)**

François Collin, président de l'APL – président de la ligue de Bretagne de vol libre
Jean-Yves Gardon, membre de l'APL – président de la ligue Auvergne – Rhône-Alpes de vol libre

Nombre de votants : 26 votants

Invités

Pierre-Paul Menegoz, (SNMVL)

Direction technique nationale :

Yves Goueslain (Directeur technique)

Secrétariat :

Sophie Maurel (Directrice administrative)
Claude Beaumont.



Rappel ordre du jour

Début de réunion : 9 h

	Sujet	Type	Intervenant
1.	Point général sur les chiffres de la FFVL 2018 - Tableau de bord	Information	JC Bénintende V Gensac S Maurel
2.	Point de la Présidente	Information	V Gensac
3.	Gouvernance du sport : perspectives FFVL	Information Débat	E Irvoas
4.	Transversalité et Comités nationaux	Information	G Vieux
5.	Scénario pour date AG 2020	Vote	G Vieux
6.	Évolution des statuts FFVL, des ligues et des CDVL	Information Débat	G Vieux
7.	Validation du règlement disciplinaire	Vote	V Gensac
8.	Mise à jour de l'organigramme fédéral	Vote	G Vieux
9.	Constitution de la commission Sport Santé	Vote	F Duchesne
10.	Gestion de crise - point d'étape	Information	JL Debiée
11.	Mise à jour de la liste des gestionnaires de lignes budgétaires	Vote	JC Bénintende
12.	Barème de remboursement FFVL et procédure de vérification des pièces comptables	Vote	JC Bénintende
13.	Communication interne et externe : - Site Internet (1 ^e page du site) - Ressources marketing et communication	Information	G Charlon V Gensac
14.	Organisation du championnat du monde de boomerang 2020	Information Vote ?	M Appriou
15.	Projet de partenariat fondation Dassault system	Information	M Appriou
16.	Questions diverses	Information	G Vieux

Fin de réunion : 17 heures

Le secrétaire général et la présidente accueillent les membres du Comité directeur. Ils souhaitent la bienvenue aux trois membres du comité directeur, élus lors de l'AG de mars dernier, qui pour des raisons professionnelles ou de santé n'ont pas pu assister à la réunion précédente : Lydie Ledieu-Foglia présidente de la commission Féminine, Camille Fetel et Frédéric Mazzia tous deux représentants le collège des OBL.

1. Point général sur les chiffres de la FFVL 2018 - tableau de bord

Intervenants : Jean-Claude Bénintende Véronique Gensac et Sophie Maurel.

Tableau de bord au 30 septembre 2018, document visionné en séance annexe 1

Si une baisse du nombre d'adhésions est constatée dans toutes les disciplines, l'équilibre financier est atteint : la situation n'est donc pas alarmante. L'objectif financier du budget prévisionnel (1 400 000€) devrait être atteint d'ici la fin de l'année.

En 2017, les adhésions étaient en augmentation en raison de l'intégration dans notre programme d'assurance, de la couverture de la multi-activité. En 2018 cette progression tente à se stabiliser. Toutefois, en parapente, le nombre de licenciés reste supérieur à celui de 2016.

En kite par contre, 2018 est une mauvaise année : les professionnels licencient moins de stagiaires du fait de la perte de la délégation ; les pratiquants ne voient pas la nécessité de se licencier, ils sont plus dans la démarche du « consommateur ». Il faudra dans l'avenir réfléchir à comment rentrer dans une économie de marché, comment fidéliser nos pratiquants, quel est le devenir du kite à la FFVL sans la compétition ?

Les pratiques aériennes de nos disciplines étant classées « à contraintes particulières », la nécessité de se licencier est liée à la couverture d'assurance.

Pour le boomerang, le manque de ressources humaines pour encadrer représente un frein à la progression de l'activité.

On constate également plus de perte des licences dans les écoles pour le kite et dans les clubs pour le parapente.

Point Accidents (Yves Goueslain) doc visionné en séance annexe 1b

Le nombre de déclarations d'accidents en 2018 reste globalement stable, en comparaison à l'année précédente.

2017 a été une mauvaise année en raison du nombre d'accidents mortels enregistrés. En 2018, à fin septembre, nous déplorons 11 accidents mortels (22 en 2017 parmi nos licenciés et 8 hors fédération).

Aucun accident de 2018 n'a été provisionné par les compagnies d'assurance au-delà de 30 000€

Dans le cadre du plan d'action pour la sécurité en parapente, un focus est placé sur les accidents en pratique encadrée soit en stage dans les écoles et clubs-écoles, soit dans la pratique du biplace professionnel et associatif.

Une vingtaine d'enquêtes ont été effectuées : Annexe 1c – fichier des enquêtes accidents en pratique encadrée. Conclusions : aucun accident mortel n'est survenu en pratique encadrée, la FFVL envisage d'engager une mesure disciplinaire à l'encontre de deux moniteurs.

2. Point de la présidente

Intervenant : Véronique Gensac

Document visionné en séance annexe 2

La présidente fait le point de l'avancée des travaux et des actions menés depuis le dernier Comité directeur.

Le Bureau directeur a finalisé la proposition de calendrier des AG de la fédération, afin de répondre à l'obligation de renouveler ses instances dirigeantes à la fin décembre de l'année olympique. Ce point est inscrit à l'ordre du jour de cette réunion.

La demande de subvention pour organiser le championnat du monde de parapente de 2021 a été faite. La décision sera prise par la CIVL lors de son AG en février 2019.

Le DTN et la présidente ont participé au congrès du CNOSF sur la « gouvernance du sport ». Ce point sera abordé ultérieurement.

Nous avons rencontré le nouveau président de la fédération française de voile (FFV). La bonne ambiance du rendez-vous ne se retrouve cependant pas sur le terrain : les discussions restent tendues. La FFV tente de conquérir l'ensemble de l'activité kitesurf et le partenaire de la FFVL « Engie ». Si « Engie » va continuer à soutenir le snow-kite, pour le préserver il faudra lui proposer également d'autres formats. Organiser à nouveau un tour en kitesurf soulève le problème de convaincre les compétiteurs déjà engagés sur les compétitions de la FFV, d'y participer.

Trouver un autre sponsor implique de s'adapter à sa demande pour lui proposer des actions qui l'intéressent. Pour sauvegarder notre partenariat avec « Engie » il peut être envisagé un évènement dans le parapente.

La rencontre « Performance 2024 » qui s'est déroulée au CNOSF, a été l'occasion pour les fédérations non-olympiques de faire part de leurs préoccupations.

Notre bilan pour le Haut Niveau a été communiqué au ministère : il est bon tant pour l'entraînement que les outils mis en œuvre pour l'accompagnement de nos sportifs. Le ministère a demandé que lui soit renvoyé d'ici fin novembre le bilan des actions listées dans la convention d'objectifs. Les subventions allouées à ce titre pour 2019 dépendront de ce bilan.

Dans le cadre du plan d'action sur la gestion des risques, la commission Formation a proposé au comité directeur qui l'a validée, la charte du moniteur. Cette charte novatrice met l'accent sur les droits et les devoirs des moniteurs du vol libre : le moniteur professionnel parapente/delta devra la signer lors de la souscription de sa licence 2019.

Une action disciplinaire est envisagée à l'encontre de deux moniteurs. Cette décision fait partie des prérogatives de la présidente, qui prend avis du bureau directeur et du DTN et fait suite à la réception de courriers qui ont interpellé le bureau directeur. Un temps d'échange sur le sujet avec le syndicat des moniteurs est prévu.

Grace à Martin Morlet, une convention doit être signée avec « Eurocontrol ». Elle nous permettra d'obtenir gratuitement un accès en temps réel sur les cartes de l'espace aérien. Reste à trouver la solution pour transcrire les données en format lisible sur les GPS.

En juin prochain, la FFVL signera une convention « formation sport-études parapente » avec le lycée agricole de Thones.

Une réunion a eu lieu à Doussard avec le SIVUL concernant la fréquentation des sites de la région et notamment le décollage de Planfait qui est sur-fréquenté en raison de la régulation mise en place sur le décollage de Montmin. Ce dossier est suivi par le président du club des chamois volants. Cette réunion a permis de progresser sur le dossier du câble de la tournette : il a été décidé, dans l'immédiat, de signaler le câble.

La coupe Icare s'est bien déroulée. Le simulateur de vol en parapente a attiré beaucoup de monde, dont de nombreux moniteurs dont on a pu recueillir les avis. Ils ont pu échanger avec le concepteur et lui faire part de nos besoins.

« Les Icares de la sécurité » ont récompensé l'investissement de certains clubs pour leurs « Bonnes Idées/Pratiques » (BIP) de gestion des risques en vol libre.

Les clubs peuvent dorénavant nommer un « animateur sécurité ».

L'APL a annulé sa réunion du 12 et 13 octobre.

François Collin a démissionné de la présidence de l'APL, de la présidence de la ligue de Bretagne de vol libre et du comité directeur.

Jean-Yves Gardon président de la ligue AURA a démissionné pour des raisons de santé. Dominique Jean assurera la fonction de président de la ligue pendant la transition.

Eric Irvoas, président de la ligue d'Occitanie de vol libre, se propose d'assurer l'intérim pour la fonction de président de l'APL. Il ne peut pas assister à ce comité directeur en raison de problèmes de transports liés aux récents intempéries en Midi-Pyrénées.

La commission Sport-Santé a été créée : le comité directeur doit valider sa composition.

3. Gouvernance du sport : perspectives FFVL

Intervenant : Véronique Gensac

« L'organisation du sport en France » document visionné en séance annexe 3

Actuellement la compétence est partagée entre l'État et le mouvement sportif.

Pour l'avenir et à priori dès 2019, le sport sera gouverné par l'agence nationale du sport sous la forme d'un groupement d'intérêt public (GIP) associant l'État (30%), le CNOSF (30%), les collectivités territoriales (30%) et les parties prenantes du monde économique (sponsors, entreprises... 10%).

Ce modèle suscite quelques questions notamment en matière de pilotage et de financement du sport. Il soulève le risque d'une grande disparité du fait que les régions et les départements n'ont pas tous les mêmes moyens et les mêmes priorités.

Se pose également la question du déploiement des agents de l'état dans les fédérations : quelles seront les aides pour financer ces ressources humaines ?

Le contexte est difficile. Quelle sera le poids des fédérations non olympiques ?

Au sein du CNOSF deux mondes différents s'opposent : les grandes fédérations olympiques face aux petites non olympiques.

L'État a validé la performance aux jeux olympiques. Le budget alloué au sport diminue petit à petit. Par conséquent, il va falloir prévoir d'autres financements et diversifier nos sources de revenus. S'appuyer sur le rôle social du sport, rôle fondamental auquel les collectivités sont attachées, est une piste à suivre.

4. Transversalité et Comités nationaux

Intervenant : Gérard Vieux

Document « Transversalité et Comités Nationaux » visionné en séance annexe 4

Ce document a pour objet de clarifier le fonctionnement de la FFVL. Il est appelé à évoluer selon les modifications apportées au fonctionnement de la fédération.

Il a été conçu sur le même modèle que la répartition du budget, et organisé par discipline.

Georges Charlon réclame qu'un référent « communication » soit nommé pour chaque comité national.

5. Scénario AG 2020

Intervenant : Gérard Vieux

Document visionné en séance annexe 5

Pour répondre à l'obligation d'élire ses instances dirigeantes avant fin décembre les années des jeux olympiques d'été, le bureau directeur avait proposé deux possibilités.

Le scénario B qui consistait à programmer la date de l'AG de la fédération tous les ans en décembre, s'avère irréaliste.

Par conséquent seul le scénario A, proposant l'élection des instances dirigeants tous les quatre ans, lors d'un événement spécifique, a été retenu par le bureau directeur et proposé au vote de ce comité.

Le comité directeur précédent avait rejeté la possibilité de vote électronique pour les élections des dirigeants, préférant une rencontre physique lors d'un événement spécifique.

Une décision devra être prise rapidement (CD de février 2019) parce que celle-ci impacte les élections dans les ligues qui doivent également s'y préparer.

Reste à déterminer qui va diriger la fédération pendant la période de transition de décembre à mars suivant l'élection : l'équipe sortante ? Le comité directeur nouvellement élu ? Ou bien les deux équipes ?

Si la nouvelle équipe prend ses fonctions immédiatement après l'élection, en cas de conflit, est-ce que l'équipe sortante acceptera de présenter son bilan ?

Le comité directeur décide de remettre la question de la gestion de la transition à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Vote : à main levée

Nombre de votants : 25 (1 membre du CD est absent de la réunion au moment du vote)

Résultat du vote « Élection des instances dirigeantes de la FFVL lors d'un évènement spécifique en décembre des années des jeux olympiques d'été – La gestion de la transition sera mise à l'ordre du jour du prochain CD » :

Pour : 24 - Abstention : 1

6. Évolution des statuts des ligues et des CDVL

Intervenant : Gérard Vieux

Point sur évolution des statuts visionnés en séance - annexe 6

L'objectif est d'entériner par le vote du comité directeur les propositions d'orientation des textes afin que la commission Statuts et règlements finalise leur rédaction pour le prochain comité directeur en février 2019.

Les statuts modifiés seront ensuite proposés à la validation de l'assemblée générale de mars 2019.

Les AG des ligues doivent se tenir avant l'AG de la FFVL les années olympiques.

Le médecin fédéral indique que si le poste de médecin de ligue n'est pas pourvu le médecin référent devra être celui d'une autre ligue ou bien le médecin de la commission médicale. Il souhaiterait toutefois avoir des médecins référents dans les ligues afin de mieux gérer les demandes de dérogation.

Un débat a eu lieu au sein du bureau directeur sur le mode de scrutin des ligues, identique à celui de la FFVL. Notamment une ligue demande que l'obligation des 25% de femmes au sein des instances dirigeantes territoriales soit supprimée du fait de la difficulté à pourvoir les postes réservés. Faut-il garder ce taux et laisser les postes vacants ? ou bien modifier ce taux ?

Il est proposé que les femmes soient représentées dans les instances dirigeantes de la ligue au prorata des adhésions féminines en N-1.

Vote : à main levée

Nombre de votants : 26

Résultat du vote : Validation des modifications des statuts ligues et CDVL proposées par la commission Statuts et règlements avec indication que :

- L'AG de la ligue se tiendra avant l'AG de la FFVL tous les 4 ans
- Remplacer le taux de 25% de représentation des femmes par le prorata des licenciées de la ligue
- le poste du médecin de ligue qui n'est pas pourvu faute de candidat sera rattaché à la commission médicale ou à une autre ligue» :

Pour : 25 - Contre : 1

7. Validation du règlement disciplinaire

Intervenant : Véronique Gensac

Document « Modification du règlement disciplinaire » visionné en séance – annexe 7

L'objet de la modification est de réintroduire dans ce règlement la possibilité de suspendre pendant la procédure disciplinaire, à titre conservatoire, l'adhésion et des couvertures assurance du licencié impliqué.

La mesure conservatoire dure le temps de la procédure qui est fixé par le règlement à 10 semaines.

Le médecin fédéral a évoqué le cas des pilotes pour lesquels la commission reçoit une demande de dérogation ou un signalement à la suite d'un problème de santé. Il faudrait pouvoir suspendre la licence à titre conservatoire afin que la commission puisse étudier le dossier et se prononcer sur une dérogation. Il faudrait en cas de dérogation pouvoir moduler la possibilité de souscrire une Individuelle Accident en cas de risque aggravé. Est-ce possible légalement ?

Le règlement disciplinaire ne répond pas à cette demande. Ce n'est pas dans son domaine d'application. Véronique Gensac demande au médecin de lui faire sa demande par écrit afin qu'elle soit étudiée par la commission des assurances et l'avocat.

Vote : à main levée

Nombre de votants : 26

Résultat du vote « Validation du règlement disciplinaire » :

Pour : 25 - Abstention : 1

8. Mise à jour de l'organigramme fédéral

Intervenant : Gérard Vieux

« Organigramme fédéral » visionné en séance – annexe 8

Deux membres de l'APL ont démissionné : François Collin et Jean-Yves Gardon

Laurence Rodriguez et Catherine Richard ont démissionné du comité national Delta.

La commission Handicare accueille Jean-Michel Charpentier, Pascal Leobet et Younes Amaqdouf membres du club HKA compétents dans le catakite.

Benjamin Guillot intègre la commission disciplinaire pour laquelle il reste deux postes à pourvoir.

Vote : à main levée

Nombre de votants : 26

Résultat du vote « Validation des propositions faites » :

Pour : unanimité

9. Constitution de la commission Sport Santé

Intervenant : François Duchesne De Lamotte

Document visionné en séance - annexe 9

Le Sport santé « pratiquer une activité physique est bon pour la santé » présente un gros intérêt pour la fédération parce que source de licences et de travail pour les OBL.

On définit des niveaux d'activité en fonction du bénéfice recherché.

Le concept est né de deux fondamentaux :

- La sédentarité est mauvaise pour la santé.
- Le sport a une incidence bénéfique dans les pathologies génétiques telles que le diabète et l'hypertension et à terme contribue à la réduction de la consommation des médicaments

Il est donc envisageable pour la FFVL d'encourager certaines activités de parapente contre la cardiopathie ou la dépression.

Nous pouvons contribuer à la lutte contre la sédentarité, l'optimisation des traitements de certaines maladies et la lutte contre certaines pathologies.

Des référentiels pour chaque sport ont été édités – sauf pour nos disciplines. Il faut donc imaginer des formats de sport-santé à proposer en fonction des profils des demandeurs.

Proposition de composition de la commission Sport-Santé.

Les médecins :

- François Duchesne De Lamotte (médecin fédéral national)
- Jonathan Treille (médecin fédéral Kite)
- Jean-François Clape (médecin fédéral Delta)
- Matthieu Verchaeve médecin du pôle recherche et médecin de l'équipe de France

Représentant ligue : Pierre Demeyer

Représentant club : 1 représentant par discipline – poste à pourvoir

Représentant OBL : 1 représentant par discipline – poste à pourvoir

Les comités nationaux doivent indiquer au médecin fédéral quels seront leurs représentants dans cette commission.

Le médecin fédéral informe le comité directeur sur le budget nécessaire à la mise en place de cette commission :

- Formation des membres de la commission : 2895€
- Création de nos formats 1845 €
- Diffusion au CNOSEF

Vote : à main levée

Nombre de votants : 26

Résultat du vote « Validation de principe pour la création de la commission Sport-Santé » :

Pour : unanimité

10. Gestion de crise

Intervenant : Jean-Louis Debiee

Jean-Louis Debiee présente les résultats du groupe de travail : rédaction d'un tutoriel afin d'aider les organisateurs d'évènements à faire face à une situation de crise pour mieux l'appréhender, la gérer, communiquer et en tirer les enseignements.

Le but est de leur fournir des outils pour piloter la crise : d'organisation en amont, de fonctionnement quand la crise survient et de communication en interne dans la cellule de crise et vers l'extérieur, notamment avec les médias.

Le fonctionnement est différent si la crise est opérationnelle ou institutionnelle.

D'abord prendre le temps de décider si l'évènement perturbateur nous place en situation de crise.

Ensuite mettre en place la cellule de crise, et désigner un référent qui la pilotera.

Dès lors toutes les informations doivent être gérées par les membres de la cellule dont chacun a une fonction déterminée.

La communication de crise est fondamentale. En interne elle doit discrète et efficace : l'utilisation d'outil tel que WhatsApp est recommandé. Vers l'extérieur elle doit être maîtrisée par la cellule de crise, factuelle et non partisane.

Le tutoriel indique les contacts importants et la liste des personnes à alerter en cas de situation de crise.

Ce tutoriel est en cours de finalisation pour être diffusé aux organisateurs, aux dirigeants.

Jean-Louis Debiée et les membres du groupe de travail sont remerciés par le comité directeur.

11. Mise à jour de la liste des gestionnaires de lignes budgétaires

Intervenant : Jean-Claude Benintende

« Liste des gestionnaires des lignes budgétaire » visionnée en séance – annexe 11

Modifications apportées à la liste :

- Une ligne budgétaire propre est attribuée à la compétition vol à ski, gérée par Jean-Claude Benintende.
- Eric Irvoas assure l'intérim pour l'APL

Vote : à main levée

Nombre de votants : 25 – un membre du comité est absent de la réunion

Résultat du vote « Gestionnaires des lignes budgétaires » :

Pour : unanimité

12. Barème de remboursement FFVL et procédure de vérification des pièces comptables

Intervenant : Jean-Claude Benintende – Barème et procédure visionnés en séance - annexe 12

Le trésorier rappelle les règles de remboursement des notes de frais.

Il demande à être contacté si le plafond de remboursement doit être dépassé.

Les cartes de réduction seront remboursées : le coût de la carte est amorti à partir du deux trajets effectués.

Vote : à main levée

Nombre de votants : 25 – un membre du comité est absent de la réunion

Résultat du vote « Barème de remboursement des frais » :

Pour : unanimité

13. Communication interne et externe

Intervenants : Véronique Gensac et Georges Charlon

- « Point d'étape du groupe de pilotage du site web » visionné en séance annexe 13

Georges Charlon présente l'avancée des travaux du groupe de travail.

Lorsqu'on effectue dans « Google » une recherche sur « voler » il est prévu qu'on accède à une page présentant deux pavés :

1. Le pavé de gauche concerne les personnes qui ne connaissent pas le site et permettra de découvrir les activités. En cliquant sur le logo d'une activité on accède à une seconde page présentant une vidéo spécifique de la discipline. Cette vidéo doit être courte et synthétique.
2. Le pavé de droite destiné à ceux qui connaissent le site fédéral, renvoie au site actuel.

Si on effectue dans « google » la recherche sur « parapente » on accèdera à la page d'accueil du parapente.

Les sites de nos différentes activités devront être mis à jour afin de refléter la diversité des actions menées par la fédération. Les codes couleur devront être respectés.

Il est demandé aux comités nationaux de désigner un référent pour le 1^{er} décembre 2018.

Il est envisagé de déplacer l'espace dirigeant dans l'intranet.

Pour que le site soit opérationnel au printemps 2019, pour un lancement lors de l'AG de la FFVL, il faudrait indiquer au groupe de travail, les informations à faire paraître et celles qui doivent être supprimées du site début 2019.

L'application FFVL pour smartphone existe. On y trouve des informations concernant les sites et les balises. La souscription de licence est en cours de mise en place.

La version électronique du vol passion, est bien avancée également : on testera cette version interactive pour le prochain numéro (décembre).

La version numérique permettra de diffuser plus d'articles.

- Ressources en marketing

Véronique Gensac rappelle le constat fait par tous : la fédération doit progresser en matière de communication externe, mais également interne.

L'objectif est de rendre la FFVL plus lisible, « nous faire connaître », seul moyen pour espérer conclure des partenariats.

Le Bureau directeur en a conclu à la nécessité de se faire aider par des professionnels. Un point sera fait au prochain CD, en février 2019.

14. Organisation du championnat du monde de boomerang en 2020

Intervenant : Michel Appriou – Document visionné en séance – Annexe 14

Michel Appriou présente le projet qui compte encore quelques interrogations :

- Qui sera le porteur du projet ? avec quelles ressources humaines ?
- La date choisie correspond à celle des J.O, donc pas favorable

Le Bureau directeur fera un point avec Michel Appriou le lendemain du CD pour travailler sur les différents scénarios possibles.

15. Projet de partenariat fondation Dassault system

Intervenant : Michel Appriou – Document visionné en séance – Annexe 15

Michel Appriou présente le projet qui obtient le soutien de principe du Comité directeur.

16. Questions diverses

Intervenant : Gérard Vieux

- Calendrier

Le prochain Comité directeur est prévu le samedi 2 février 2019.

Mais l'AG de la CIVL à Lausanne se tient du 31 janvier au 3 février et nécessite la présence de la présidente (France candidate à l'organisation du championnat du monde de parapente).

Le Comité directeur valide le choix : **réunion du CD le dimanche 3 février 2019**

- Budget

Intervention Jean-Claude Bénintende

Budget 2018 :

- Rester dans le périmètre de son budget (pas de dépassement)
- Ne pas engager des dépenses non inscrites au budget prévu.
- Le bilan de la CO ministère est à faire pour la fin de l'année



Budget 2019 :

- Les budgets doivent être construits à budgets et périmètre constants
- CO ministère : mêmes bases que 2018 (car convention pluriannuelle)
- Calendrier : BP 2019 à rendre au plus tard le 16 décembre 2018.

- Cerf-volant

Évelyne Falaix informe le CD de la mise en place d'une équipe de jeunes qui pourra intervenir dès l'an prochain en démonstration lors de la Coupe icare.

Fin de la réunion du Comité directeur.

Véronique Gensac et Gérard Vieux remercient les participants.

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Nombre de votants : 26 votants : 19 présents et 7 pouvoirs

	Sujet	Type	Intervenant
1.	Point général sur les chiffres de la FFVL 2018 - Tableau de bord	Information	voir CR complet
2.	Point de la Présidente	Information	Voir CR complet
3.	Gouvernance du sport : perspectives FFVL	Information Débat	Voir CR complet
4.	Transversalité et Comités nationaux	Information	Voir CR complet
5.	Scénario pour date AG 2020	Vote 25 votants (un membre absent de la salle)	A l'unanimité des votants, le CD a validé l'élection des instances dirigeantes de la FFVL lors d'un événement spécifique en décembre des années des jeux olympiques d'été. La gestion de la transition sera mise à l'ordre du jour du prochain CD.
6.	Évolution des statuts FFVL, des ligues et des CDVL	Vote 26 votants	Validation de la proposition de modifications des textes de la commission Statuts et règlements : 25 pour et 1 contre en tenant compte des précisions ci-dessous : - L'AG de la ligue se tiendra avant l'AG de la FFVL tous les 4 ans - Remplacer le taux de 25% de représentation des femmes par le prorata des licenciées de la ligue - Si le poste du médecin s'il n'est pas pourvu doit être rattaché à la commission médicale ou à une autre ligue
7.	Validation du règlement disciplinaire	Vote 26 votants	Validation du règlement disciplinaire : 25 pour et une abstention
8.	Mise à jour de l'organigramme fédéral	Vote 26 votants	Pour information : - Démission de F. Collin et JY Gardon de l'APL - Démission de L. Rodriguez et C. Richard du CND Modification validée par le CD à l'unanimité des votants : - Commission Handicare : intégration de JM Charpentier, P.Leobet et Y.Amaqdouf - Commission disciplinaire : intégration de B. Guillot.
9.	Constitution de la commission Sport Santé	Vote 26 votants	Validation de la création de la commission Sport-santé à l'unanimité.
10.	Gestion de crise - point d'étape	Information	Un tutoriel destiné à aider les organisateurs d'évènement à gérer la situation de crise est en cours de finalisation ; Il sera communiqué à tous les dirigeants et organisateurs.
11.	Mise à jour de la liste des gestionnaires de lignes budgétaires	Vote 26 votants	Validation de la liste des responsables budgétaires à l'unanimité.
12.	Barème de remboursement FFVL et procédure de vérification des pièces comptables	Vote 25 votants (un membre absent de la salle)	Validation du barème à l'unanimité des votants

13.	Communication interne et externe : - Site Internet (1 ^e page du site) - Ressources marketing et communication	Information	Pour que le site soit opération au printemps 2019 et présenté lors de la prochaine AG il faudra faire part des informations à publier et celles à supprimer. Les comités nationaux doivent nommer leur référent d'ici le 1^{er} décembre 2018.
14.	Organisation du championnat du monde de boomerang 2020	Information	Des interrogations demeurent. Le BD fera un point avec M. Appriou le lendemain du CD pour étudier les différents scénarios possibles.
15.	Projet de partenariat fondation Das-sault system	Information	Soutien de principe du CD sur le projet
16.	Questions diverses	Information	Modification du calendrier : prochain CD le dimanche 3 février 2019 Budget : Clôture des comptes 2018 : consignes de rester dans son périmètre sans le dépasser. 2019 : budgets et périmètres à préparer sur les mêmes bases que 2018. Les BP seront à rendre avant le 16 décembre.